

AVIA TI 20W-50

HUILE MULTIGRADE POUR MOTEURS A ESSENCE 4 TEMPS ET DIESEL SANS TURBO

- CCMC : G2 -D1
- API : SH - CC
- FORD M2C-9011A / M2C-153B

UTILISATIONS

AVIA TI est une huile "super-multigrade" de viscosité SAE 20W-50 pour moteurs essence et diesel non turbo des voitures de tourisme, utilitaires légers, matériels 4 temps de motoculture, etc.

Elle est particulièrement recommandée pour la lubrification des moteurs :

- en usage moyennement sévère,
- ou à kilométrage élevés.

Pour ces moteurs, AVIA TI 20W-50 est une huile économique par le fait qu'elle assure une faible consommation d'huile en service et une très haute sécurité de lubrification.

AVIA TI 20W-50 est miscible à toutes les autres huiles moteurs multigrades.

PROPRIETES

- AVIA TI 20W-50 de par son caractère "super-multigrade" garanti :
 - une viscosité très élevée à hautes températures,
 - une excellente résistance au cisaillement, donc une viscosité très stable en service,
 - une forte pression d'huile, donc une excellente lubrification,
 - une très faible volatilité, donc une consommation d'huile en service réduite.
- AVIA TI 20W-50 est par ailleurs un lubrifiant dont les propriétés détergentes, dispersantes, anti-usure, antioxydante, anticorrosion et anti-mousse sont élevées assurant ainsi une lubrification efficace et fiable.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

	Valeurs typiques
MASSE VOLUMIQUE A 15°C (KG/L)	inf. à 0,900
VISCOSITE CINEMATIQUE A 40°C (mm ² /s) cSt	iso VG 150
VISCOSITE CINEMATIQUE A 100°C (mm ² /s) cSt	sup. à 16,3 cSt
VISCOSITE DYNAMIQUE A -15°C (mPa.s)	inf. à 9 500 cP
INDICE DE VISCOSITE	sup. à 130
POINT ECLAIR (VO)	sup. à 210°C
POINT D'ECOULEMENT	inf. à -21°C
TENEUR EN CENDRES SULFATEES	inf. à 1,0
BN (mg KOH/g)	sup. à 5,5%
VOLATILITE - ESSAI NOACK (PERTES)	inf. à 8%

Les renseignements figurant sur le présent document sont donnés de bonne foi ; ils ne sauraient toutefois constituer une garantie contractuelle.

Document N° : AVIA TI 20W50-04/FICHES TECHNIQUES/AVIA MOTEUR 4T - 07/2012/05539



Version 4

Date : 2 juillet 2012

APPROUVE PAR

M-CH. GONIN DELABRE / B. DUCROT